



Rapport des juges principaux

Nom de l'hippodrome	Western Fair		London	
Date	Le vendredi 14 décembre 2018		Heure de départ	18 h 55
Conditions météorologiques	Courses 1 à 10 : Partiellement nuageux [Temp. : 5° C)			
État de la piste	Courses 1 à 2 : Boueuse (Variante 3 s) Courses 3 à 4 : Boueuse (Variante 4 s) Courses 5 à 6 : Boueuse (Variante 6 s) Courses 7 à 10 : Boueuse (Variante 7 s)			
Nombre de courses	10	Nombre de course de qualification	3JM	Nombre total d'inscriptions 89
Total des paris mutuels	222 951 \$			
Contact Vétérinaire	Réunion de paddock	Réunion d'entretien de piste	Visite de l'enquêteur	Rapport du juge principal sortant

Juge principal Minler, Jeff	Juge associé Hughes, Larry	Juge associé Counsell, Kelly
---------------------------------------	--------------------------------------	--

Rapport sur les courses de la journée :

(Accidents, réclamations, amendes et/ou suspensions, objections et/ou disqualifications, remboursements et tout autre incident pertinent)

Bureau

Greg Blanchard et Greg Gangell se sont présentés au bureau pour informer les juges de l'état de la piste. Le juge au départ a testé la piste à 18 h 35 et a jugé qu'elle était praticable.

Dennis Dufort a été exempté du port du gilet de sécurité. La décision SB49591 a été créée et entrée dans le système.

Colin Kelly s'est présenté pour l'examen de la course 8 du 10 décembre. La décision a été prise en délibéré.

Robert Shepherd a été autorisé à se retirer de la cinquième course.

Colin Kelly a été autorisé à se retirer de la dixième course.

Courses :

Course 1 – Rien à signaler.

Après la course 1, les meneurs ont signalé aux juges que la piste était un peu molle, mais il a été décidé de surveiller la détérioration de l'état de la piste au cours de la soirée.

Course 2 – Rien à signaler.

Course 3 – Rien à signaler.

Course 4 – Enquête au départ, le no 7 a rompu l'allure; aucune infraction.

Vidéo de l'enquête : <https://youtu.be/dFkwno3hqaU>

Course 5 – Rien à signaler.

Course 6 – Enquête au départ, examen des bris d'allure par le no 1 et le no 4; aucune infraction.

Vidéo de l'enquête : <https://youtu.be/fL7CLFIdD3w>

Course 7 – Examen de la course au poteau de 5/8. Le no 2 a été signalé pour interférence avec le no 1, le no 7 et le no 8, aucune modification au classement requise.

Course 8 – Enquête. Le no 8 Cortez the Killer a refusé de prendre le départ. Remboursement de 4 083 \$. Il a été inscrit sur la liste des juges et du juge au départ et devra se qualifier.

Course 9 – Nouvel alcootest pour les meneurs. Rien à signaler.

Course 10. Rien à signaler.